

3 AQ 277

20250 25.6.3
25/6/25 25.6.3
20224139

Gand, le 5^e Juin 1810.

Monsieur

J'ai l'honneur de vous prévenir que je viens des formes en cette ville une Maison de Boulage, sous la raison de Gernaert-Tresca; vous avez ci-dessous ma signature à laquelle seule je vous prie d'ajouter foi.

Ces établissements traiteront toutes les affaires de nos ressources, de manière à s'acquérir la confiance du Commerce.

Il se chargera, par conséquent, de toutes les expéditions par Terre et par Canaux, qu'on voudra bien lui confier, en les exécutera toujours avec les plus grandes économies en au plus grand avantage des Négociants.

Il fera et recevra toutes les expéditions en transit; il se chargera aussi des renouvellements de lettres de voiture, sous la commission de 1% pour 9% d'encaissement.

Une longue expérience en un travail assidu m'aura acquise, dans cette partie, des connaissances que je ferai sans cesse tourner à l'avantage des personnes qui m' honoreront de leur confiance. Je puis ajouter que j'ai des capitaux suffisants pour donner toute sécurité au Commerce.

J'ai l'honneur de vous saluer très-respectueusement,

Rue des Pierres, 16^e. 120

Gernaert Tresca

2363.11.
5.18.2
2367.12.9

172.7.11.
532.4.11.
612.11.
1000
2363.11
5/9 ci. 11.9
1811